ASCE 44
couleur passion

Conditions de mises à disposition de jeux appartenant à l'ASCE 44

Vous souhaitez réserver un jeu pour jouer chez vous ou pour un événement ?
L'association ASCE 44 propose divers jeux pour tous les âges répartis en Jeux en bois d'extérieur & Jeux de société.

➔ **Modalités d'inscription :**
- être adhérent ASCE 44 pour l'année en cours,
- 2 € pour l'emprunt d'un jeu catégorie « petit »,
- 5 € pour l'emprunt d'un jeu catégorie « grand ».
- un chèque de caution de 80 euros sera demandé afin de garantir le retour des jeux. Ce chèque sera encaissé si l'adhérent ne peut soit réparer, soit racheter le jeu ou si celui-ci est inutilisable.

Nombre de jeux prêtés en même temps : 3 jeux maximum (ou à voir avec la permanence)

Durée du prêt :
jeux en bois : 1 semaine maximum
jeux de société :1 mois maximum
Par respect pour les autres adhérents qui attendent aussi ces jeux, il est important de respecter cette durée de mise à disposition. Si le jeu n'est pas remis à la date prévue. L'ASCE 44 demandera à l'emprunteur 1 euro par semaine de retard et par jeu emprunté.

Récupérations et retours des jeux :
La récupération et le retour des jeux s'effectueront aux heures d'ouverture des bureaux de l'ASCE 44 :
- situé au rez-de-chaussée, aile Nord de la tour Carcouët de la DDTM à Nantes,
- au bureau B205 à la DREAL à Nantes,
- Possibilité de louer à la DML à Saint-Nazaire sur demande.

➢ **État du jeu**
- Avant le départ d'un jeu en location, vous devrez vérifier que le jeu est en bon état et complet.
- L'emprunteur est tenu de transporter le jeu dans un sac pour éviter la perte des pièces ou la détérioration du jeu. Merci également d'utiliser, lorsqu'il y en a, les petits sachets pour y remettre les pièces.
- Vous vous engagez à le rendre dans le même état lors du retour. Le jeu sera vérifié par l'ASCE.
- Tout jeu retourné incomplet, détérioré ou sale sera dans un premier temps prolongé de 48 heures pour que vous puissiez régler le problème constaté, sans possibilité de réserver un autre jeu. Il est donc conseillé de vérifier le contenu des jeux avant de les ramener à l'ASCE.
- Si le problème ne peut être réglé, le jeu devra être remplacé ou remboursé partiellement (selon l'importance de la pièce perdue) ou en totalité (si le jeu est inutilisable).

➢ **Respect du règlement**
Ce document vaut règlement de mise à disposition. Tout emprunteur doit le signer et le remettre à l'ASCE 44 avant de pouvoir réserver à nouveau un/des jeu(x). L'utilisation du service de mise à disposition entraîne l'accord sans réserve de la part de l'usager. Le non-respect des règles entraînera l'annulation du droit de mise à disposition.

Je m'engage à respecter ce présent règlement.
A .....,le .....,
NOM : ..... Prénom : .....…

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

ASCE 44
couleur passion

CONTRAT JEUX EN BOIS

Monsieur, Madame .....…

Service ..... Téléphone .....…N° adhérent : ……

a demandé la mise à disposition des jeux ci-dessous.

DATE DE RÉSERVATION DEMANDÉE: ….....…
(indiquer la date de location au moment de la récupération du ou des jeux et la date de retour)

TARIFS :

SMAK	☐ **2 €**
MOLKKY	☐ **2 €**
KLASK	☐ **2 €**
PASSE TRAPPE	☐ **5 €**
BILLARD JAPONAIS	☐ **5 €**
Palet SEBO	☐ **5 €**
DUMBLIN-DICE*	☐ **5 €**

(* petit défaut sur un plateau comme une coulure à l'origine)

CORNHOLE	☐ **5 €**

En aucun cas les jeux ne seront mis à disposition sans versement préalable.

Lors de la réservation, veuillez présenter :

- votre carte d'adhésion à l'A.S.C.E. 44,
- un chèque de caution (80€) qui sera rendu ou déchiré au retour de jeux (complets et pas âbimés)

Fait en deux exemplaires,

Reçu la somme de ..... € (location) et ..... € (caution)

A Nantes, le .....

L'Utilisateur,
Lu et approuvé (à écrire)

Le Représentant
de l'A.S.C.E. 44,